



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 82804

Texte de la question

Mme Chantal Brunel attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la situation des usagers de la ligne P du transilien, reliant Paris au pôle-gare de Thorigny-Lagny, qui ont plus que jamais le sentiment d'être les laissés pour compte du réseau est de l'Île-de-France. En 2005, cette ligne, autrefois citée en exemple pour le confort de ses trains, pour la qualité de son service et pour la régularité de son cadencement, s'est brusquement transformée. Depuis ce jour où les trains modernes à double étage ont disparu, petits-gris vétustes, rames surpeuplées et nombre anormalement réduit de trains aux heures de pointe sont le lot commun de milliers de voyageurs au quotidien. Cette ligne étant l'une des plus utilisées de notre région, l'État ne peut pas laisser les dizaines de milliers d'usagers quotidiens, pour lesquels cette rame est souvent le seul moyen de transport, dans de telles conditions, d'autant plus que le Francilien qu'il compte mettre en place en 2012, ne possédant qu'un seul plancher, sera lui aussi très vite saturé. Compte tenu de ces éléments, elle demande que compte faire le Gouvernement pour améliorer les conditions de voyages des usagers de la ligne P du transilien.

Texte de la réponse

L'organisation et le développement des transports collectifs en Île-de-France relèvent de la compétence du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) auquel il appartient, en conséquence, de décider du niveau et de la qualité de service offerts aux voyageurs utilisant les transports collectifs en Île-de-France. L'axe Paris-Lagny-Meaux a vu la régularité des services se dégrader durant les premiers mois de l'année 2010 du fait des conditions climatiques de janvier et des travaux importants de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) qui ont été effectués à la gare de Lagny-Thorigny. Sur les six premiers mois de l'année 2010, la régularité en pointe à 5 minutes est descendue à 86 %, alors qu'elle était de 90,4 % au premier semestre 2009. En revanche, la régularité des trains s'est améliorée au printemps 2010 et les chiffres enregistrés en 2010 sont proches de ceux de la même période de l'année précédente. L'État, conscient des difficultés rencontrées par les habitants d'Île-de-France dans leurs déplacements quotidiens en transports collectifs, a décidé de participer aux côtés de la région, du STIF et des opérateurs de transports (SNCF et RATP) à l'amélioration de la qualité de service et au développement des infrastructures. L'État participe ainsi au renouvellement et à la rénovation du matériel roulant. Pour la SNCF, l'État contribue à hauteur de 400 MEUR au financement, par le STIF, d'un programme pluriannuel de renouvellement du matériel roulant ferroviaire d'Île-de-France de plus de 2 MdEUR, financés par le STIF et la SNCF. Ce programme permettra notamment la livraison de 172 rames pour le Transilien qui seront mises en service progressivement d'ici 2015. Dès décembre 2010, les rames inox, dites « petits-gris », seront remplacées par des matériels à deux étages durant les périodes de pointe sur l'axe Paris-Meaux. L'arrivée des nouvelles rames automotrices Francilien, mi-2012, permettra de supprimer l'ensemble des rames inox sur la relation Paris-Meaux, une telle suppression n'étant pas possible avant cette date en raison des contraintes du parc. Les rames Francilien, qui comporteront autant de places assises que les rames actuelles, offriront un niveau de service plus élevé (intercirculation permettant une meilleure répartition des clients à bord, plancher bas, grande luminosité, design moderne...). Enfin, à la demande du STIF, la SNCF a mis en place le cadencement de la ligne Paris-Lagny-Meaux en décembre 2009.

Le cadencement est un mode de desserte régulier dans lequel les trains partent à heures fixes tout au long de la journée avec des arrêts identiques. Il permet d'augmenter significativement le nombre de trains de la ligne P (de Paris-Est à Meaux, Château-Thierry, La Ferté-Milon et Coulommiers). Le passage au cadencement offre à la clientèle des horaires fixes et un meilleur service, avec des trains plus réguliers aux heures de pointe et plus fréquents aux heures creuses, le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Brunel](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82804

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7195

Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9380